Bibi, l’infortuné accusé…

écrit par Thérèse Zrihen-Dvir | 26 février 2025

Bibi qui se confronte à sept fronts… Gaza, Le Hezbollah,

la Syrie, les Houthis, l'Autorité palestinienne, l'Iraq et l'Iran.
Bibi qui se confronte aux otages prisonniers du Hamas et du Djihad et des manifestants israéliens prêts à « immoler leur État en échange de la liberté des otages ».
Bibi qui se prépare militairement et stratégiquement à annihiler la menace nucléaire iranienne.
Bibi qui fait face aux minauderies et aux chantages de Joe Biden et de son complice Blinken – tous deux attelés à mettre des bâtons dans les roues de Bibi et sa coalition de droite.
Bibi, qui se mesure aussi à son âge avancé et à son effet collatéral.
Bibi, qui doit faire face à son passé et aux présumées accusations de fraudes préfabriquées (ou pas), mais qui de façon bizarre demeurent vivantes et perturbantes dans la cour de justice israélienne depuis plus d'une décennie.
Alors le massacre du 7 octobre 2023, que signifie-t-il exactement à ces corbeaux drapés de leurs robes noires d'avocats aux aguets ?
Trois fois rien !!! Il faut absolument que la justice soit faite… c'est leur devoir, c'est leur objectif, vraiment !!!
Et qui jugera ces juges dont l'horizon s'est éteint, dont la vue s'est embrumée, dont la réalité n'existe plus… Elle existe pourtant bien au sein des israéliens, qui la subissent chaque jour, chaque heure devant les coffins de leurs morts, qu'ils soient civils ou militaires… enfants ou vieillards… La terreur ne s'essouffle pas ! Comment pouvez-vous leur expliquer votre attitude bizarre, si peu humaine, considérée, mais si peu JUIVE ? Qui êtes-vous enfin ?
Où vous voulez en venir ?
Bibi, l'infortuné Bibi, tire son malheur d'avoir été élu Premier ministre par une majorité qui ne comprend rien à

ce qui réellement est en train de fermenter. Ou si elle le comprend, elle le refuse avec une obstination digne d'éloge.
Bibi passe ses jours d'enfer, en tenant miraculeusement tête… Et les israéliens l'observent muets, debout devant ces juges inconscients et criminels, puisque pour porter atteinte à Bibi, le peuple juif d'Israël doit être ignoré, effacé. « Tout sauf BIBI ». Cela sonne comme le glas, n'est-ce pas ?
Bibi, qui essuie l'insulte quotidienne à la cour de justice, arrogante mais surtout indifférente aux enjeux de l'État d'Israël en guerre et à son avenir. Les soldats d'Israël sont au front, jonglant avec la mort, mais qui n'interfèrent pas le cours de la justice, des juges. Étrange tribunal en effet.
Et comment admettre une situation aussi dramatique que grotesque, lorsque Bibi est contraint de demander de reporter son témoignage : *Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré lundi, dans le cadre de son procès pénal, qu'Israël se trouvait à un « moment historique » et que les aléas de la situation sécuritaire avaient d'importantes conséquences pour l'avenir du pays, ce qui justifiait, selon lui, que le tribunal abaisse le nombre d'audiences de trois à deux par semaine. Un courrier qui demandait la tenue d'une audience à huis-clos au cours de laquelle le ministre de la Défense, Israel Katz, donnerait un aperçu des circonstances qui requièrent une disponibilité accrue de Netanyahu en matière de sécurité.*
Les juges ont accédé à la demande de tenir une telle session, mais ils se sont opposés à ce que ce soit Katz qui anime cette audience d'information dans la mesure où il est un homme politique et non un spécialiste de la question. Ce sera donc normalement le secrétaire militaire de Netanyahu, le général de division Roman Gofman, qui expliquera la situation au tribunal.
On se demande si la justice possède un tant soit peu de

bon sens, de logique, de précaution, puisqu'il semble qu'elle doute de l'intégrité et de l'efficacité du Premier ministre à remplir les devoirs qui lui incombent envers son peuple et sa sécurité.
Dans ce cas, comment alors peut-on remettre à Bibi l'avenir de l'État d'Israël, si un ramassis de juges le neutralise à chaque reprise ? C'est kafkaïen.
Et comment ne pas être outragé par une attitude si peu cavalière, si peu respectable envers son chef d'État ? Car avant tout, ces juges, cette cour, sont israéliens et font partie d'un système subordonné au gouvernement élu.
Mais non, pas dans le monde imaginaire de Kafka…

par **Thérèse Zrihen-Dvir**